

1 rue Léonard de Vinci
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2026

N° 56-2026

Objet : Décisions du Président

Monsieur Jonathan WOFSY, Président de la Communauté de communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération N° 19-2026 du Conseil communautaire du 04 avril 2026 portant délégation générale au Président,

Le Conseil communautaire prend acte des décisions suivantes,

N° 26-2026	SMACL - Avenant N° 4 au Marché 2-2021 - Lot 2 : Responsabilité civile générale - Révision de la cotisation 2025
N° 27-2026	SETELEC - Contrats de maintenance préventif des installations électriques du siège de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie
N° 28-2026	Acte constitutif d'une régie de recettes - Centre aquatique L'Oréade
N° 1-2026_O	A2A - Maintenance des ascenseurs « Contrat présence + » du Centre aquatique L'Oréade
N° 29-2026	Mise en place de titres restaurant

Le Conseil communautaire prend acte du procès-verbal de la séance du 09 juin 2026 du Conseil d'exploitation du centre aquatique L'Oréade.

Fait à Brie-Comte-Robert, le 25 juin 2026.

Le Président,

Jonathan WOFSY



1 rue Léonard de Vinci
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le dix-huit juin s'est rassemblé en son siège, 1 rue Léonard de Vinci à Brie-Comte-Robert.

Etaient présents :

Mesdames DIACONU Marina, FRANCOUAL Anne, GUESMI Samia, LABRUYERE Oriana, LACOSTE Bernadette, RIBREAU-STABILE Sophie, TONNOIR Véronique, TRÂN Vanessa, VALENTE Sabrina et Messieurs BOUSQUET Philippe, COLLON Stéphane, COULOUMY Christophe, DARMON Charles, GIRAUD Frédéric, GRANNONIO Yves, IZARD Stéphane, LADJICI Gamal, LAROUSSE Jonas, MARTIN Eric, MORIN Yannick, SOARES Marc, VANACKER Morgann, WOFSY Jonathan.

Etaient représentés :

Madame MORGADO Corinne pouvoir à Monsieur SOARES Marc.
Madame SANTIN Audrey pouvoir à Monsieur LADJICI Gamal.
Monsieur PRUVOT Thierry pouvoir à Madame FRANCOUAL Anne.
Monsieur DOUKALI Abdelaziz pouvoir à Madame TRÂN Vanessa.
Monsieur TREDANIEL Clément pouvoir à Monsieur GRANNONIO Yves.

Etaient absentes excusées :

Mesdames INGLEZAKIS Manon et VIDAL Mélanie.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame RIBREAU-STABILE Sophie a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23**

Membres excusés et représentés : **5**

Membres absents et non représentés : **2**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur WOFSY Jonathan, Président.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du mardi 26 mai 2026.